

## **Réunion du Conseil Municipal du 28 avril 2016**

Le vingt-huit du mois d'avril deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

**Membres présents** : Christophe GUILLARME, maire, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON

**Absents excusés** : Michel GRAND, Nathalie BLANCHARD donne pouvoir à Christophe GUILLARME, Fabienne ETAIX donne pouvoir à Mireille PALMIER, Édouard PONCET, Pierre DENIS

**Secrétaire de séance** : Jean-Jacques COGNARD

Le conseil municipal s'est donné rendez-vous dans le nouveau bâtiment. Christophe GUILLARME fait visiter la salle de classe et la cuisine. Ensuite, le conseil municipal s'installe dans la cantine. Monsieur le Maire, avant de passer à l'ordre du jour, indique que Michel Grand est absent car il représente la commune à la Commission Nationale d'Aménagement Commercial pour défendre le nouveau projet d'Intermarché.

### **REDEVANCE POLLUTION AGENCE DE L'EAU - Délibération 1604001**

L'Agence de l'eau Loire Bretagne nous informe du nouveau taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 le taux est de 0.18€/m<sup>3</sup>, contre 0,19 en 2015.

Ce taux de 0.18 €/m<sup>3</sup> d'eau consommée sera donc appliqué sur la facturation de la redevance assainissement 2016. La base forfaitaire de 30 € reste inchangée par contre les taux communaux augmentent de 1 centime, soit :

- De 0 à 300 m<sup>3</sup> d'eau consommés 0.42 €/m<sup>3</sup>,
- De 301 à 500 m<sup>3</sup> d'eau consommés 0.96 € m<sup>3</sup>
- Plus de 500 m<sup>3</sup> d'eau consommés 1.25 €/m<sup>3</sup>

Il n'y aura donc pas d'impact sur les factures d'assainissement 2016 des usagers.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve ces taux.

### **FONDS DE CONCOURS – Délibération 1604002**

Conformément au pacte fiscal signé avec la communauté de Communes, il convient de justifier les dépenses réalisées en 2016 pour obtenir le versement du fonds de concours s'élevant à 82 813 €.

Monsieur le Maire énonce les dépenses prévues au budget prévisionnel en investissement pour 256 100 € HT subventions déduites et en fonctionnement pour 120 000 €.

Un premier acompte de 41 400 € sera demandé en mai.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **PRESBYTERE**

Monsieur le Maire rappelle que le logement est inoccupé.

Il n'est pas possible de réaliser deux duplex, comme cela avait été évoqué. Christophe Guillaume propose de conserver une location à l'étage en changeant les fenêtres, en réalisant une isolation phonique au sol plus une réfection de la salle de bains.

Des devis seront demandés pour ces travaux et on fera intervenir également nos employés.

La réhabilitation du rez-de-chaussée se fera dans un 2<sup>ème</sup> temps.

### **SUBVENTION ETUDIANTS – Délibération 1604003**

Trois étudiantes civennoises (Susie THOLLOT, Tiphaine BECOT, Julie ROUSSAT) font partie du Projet Solidaire Maroc de la MJC de Feurs afin de reconstruire un pont situé sur le village de Taddert.

Elles présentent une demande de bourse solidaire au conseil municipal afin d'aider l'association à financer le projet.

Monsieur le Maire propose de verser 200 € à la MJC de Feurs. En contrepartie, on leur demandera de présenter leur travail lors des TAP.

Le conseil valide à l'unanimité.

### **SUBVENTION SECURISATION RD 10 ET PEINTURE AU SOL – Délibération 1604004**

Suite à la réunion avec les services du Département de la LOIRE et Marianne Darfeuille concernant la sécurisation de la traversée des hameaux « Goutte-Fougère et 4 chemins », l'installation d'une zone à vitesse réglementée à 70 km/h a été accordée.

La commune devra se charger de la signalisation.

Également, il avait été évoqué la mise en place d'un plateau traversant côté Pouilly et le traçage de places handicapés. Des devis seront demandés pour ces travaux.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au département au titre des dotations amendes de police. Le conseil valide à l'unanimité.

### **NOUVEAU PERIMETRE INTERCOMMUNAL**

Sujet reporté au prochain conseil.

### **FETE PATRONALE**

Elle aura lieu les 16 et 17 juillet.

Monsieur le Maire propose de remplacer dès l'an prochain la course de vélo par une arrivée d'étape du Tour du Pays Roannais. Le coût est d'environ 1 000 € et apporterait plus d'animation dans le village.

Le conseil mandate le maire pour poursuivre.

Il est évoqué la pertinence du jour et de l'heure du feu d'artifice : le dimanche à 23 heures semble tard.

### **SIEMLY – ADHESION DE 4 COMMUNES – Délibération 1604005**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la délibération du 18 mars 2016 prise par le comité du syndicat intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse vallée du Gier acceptant l'adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 des communes de Ste Foy L'Argentière et Montromant et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 des communes de Bussièrès et Ste Agathe en Donzy et demandant la modification des statuts du syndicat pour la prise en compte de l'extension du périmètre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts et prend acte des adhésions des 4 communes précitées.

### **SIEMLY – RAPPORT 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – Délibération 1604006**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal pour information, le rapport annuel du Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier pour l'année 2015, sur le prix et la qualité du service public.

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Bernard Naulin fait le point sur l'urbanisme.

### **DISSOLUTION DU SYNDICAT DE RAMASSAGE SCOLAIRE PAYS D'ASTREE – Délibération 1604007**

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la lettre du Préfet de la Loire du 12 avril 2016 qui propose la dissolution du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire du Pays d'Astrée. Monsieur le maire propose de donner un avis favorable à la dissolution. Le conseil valide à l'unanimité.

- CMJ : Fabien Martinon indique que le concours de sculptures de bonbons sera reconduit pour la fête cette année.

Il fait un point sur la chasse aux œufs inter-CMJ Feurs, Pouilly, Civens. 2/3 des inscrits ne sont pas venus, probablement en raison du mauvais temps. Les civensois étaient insatisfaits de ce regroupement : moins intimiste et œufs trop faciles à trouver.

Fabien Martinon rappelle que le but de ce regroupement était de proposer une nouvelle expérience aux jeunes en les invitant à travailler sur un projet plus important regroupant les 3 communes. Ce n'était pas dû au manque de place par rapport au nouveau bâtiment de l'école comme cela a pu être évoqué.

On verra avec le nouveau CMJ pour l'organisation d'un nouvel évènement en 2017.

- Commémoration du 8 mai le dimanche 8 mai à 9h
- Fleur : Christophe Guillaume est allé à la remise des prix à Lyon. Il lui a été remis un panneau avec la fleur. Il faudra commander les autres.

On arrête progressivement les produits phytosanitaires. Les employés désherbent désormais manuellement une grande partie de la commune. Nous allons finir notre stock de désherbants sur 2 ou 3 ans dans les endroits difficiles tels que les parkings covoiturage et salle des fêtes.

- Visite de Paul SALEN le 23 juin à 10h30, le conseil est invité.
- Signalétique : il a été demandé à David DUCHON la mise en place de panneaux indiquant la zone des places, vers la Loise à Feurs. En effet, il arrive fréquemment que les camions qui livrent les entreprises de la zone arrivent dans le village.
- Julien DUCHE a demandé le prêt de la salle de sports pendant les travaux de l'ancien snack de la piscine. Ce sera possible pour les 2 créneaux de la gymnastique mais pas pour celui des Armes Ségusiaves. Néanmoins l'école reste prioritaire pour les rencontres USEP.
- La convention avec la gendarmerie pour la mise en place des voisins vigilants sera signée le 2 juin à 18h.
- Raymond Lardellier, président de l'association du basket de Civens qui est en sommeil depuis plusieurs années propose de verser le solde de trésorerie au CCAS.
- Anniversaire NOTIN : du 4 au 7 mai
- Concours de pétanque des élus le 3 septembre à 14 heures à Saint-Cyr-les-Vignes : une triplète sera inscrite.
- Mme ROUBIN ne souhaite plus s'occuper du Téléthon. Elle propose de s'orienter vers l'association de Lucas Marjollet et organiser une manifestation pour la recherche contre la mucoviscidose. Elle sollicite des personnes pour l'accompagner dans ce projet.

**TOUR DE TABLE :**

- Maurice ROCLE indique qu'il n'a pas souhaité signer le compte-rendu du dernier conseil. Il en indique les raisons.
- Dominique DUBOIS nous parle des plantes invasives et notamment la renouée du Japon. Elle souhaiterait une action de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15  
Prochain conseil le 26 mai.